



Quel recours pour Payes à Zéro suite erreur comptabilité ?

Par **Ghisnoir66**, le **15/10/2025 à 17:49**

Bonjour , suite à une mise en mi-temps thérapeutique en Janvier 2018 , je me suis retrouvée en MAI /JUIN/ avec une fiche de paye à "ZÉRO "sans aucun Préavis ni courrier A/R comme le prévoit la Loi !!

Il s'avère que la personne , fraîchement arrivée , n'a pas pris en compte mon mitemps thérapeutique ; n'a donc pas envoyé les documents à la CPAM afin que je puisse recevoir mes "IJSS" ; total une paye de "381,61€" perçue en JUILLET .

Malgré plusieurs Mails aux : RH /DRH Rien ne se débloque !!Je suis veuve depuis le 26/06/2016 avec 2 Adolescents à charge ; les mois sont PLUS que Difficiles !!

QUE PUIS-JE AVOIR COMME RECOURS POUR DEMANDER DES DOMMAGES & INTÉRÊTS aujurd'hui ???

Merci pour votre aide

Par **Louxor_91**, le **16/10/2025 à 10:38**

Bonjour,

vous écrivez sur un soucis de... 2018 !? Soit 7 ans en arrière ? Faute de frappe je présume ?